

Réf: Dossier N° 009340

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GLORY LIGHT SERVICES »

Siège social Abidjan, Port-bouet, PORT-BOUET CENTRE
OCEAN, lot 4, ilot 192 PARCELLE 23, 15 Bp 439ABIDJAN 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/01/2021, et enregistrés au CEPICI le 19/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GLORY LIGHT SERVICES »

Objet : Nettoyage et entretien de bureaux, fin de chantier, de magasin... , Aide à domicile, ménage et vaisselle à domicile, lessive et repassage à domicile, cours à domicile et formations.. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (1.0) Parts Sociales de Dix Mille (1,000,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, PORT-BOUET CENTRE
OCEAN, lot 4, ilot 192 PARCELLE 23, 15 Bp 439ABIDJAN 15

Gérant : M DJEDJE VABELE ANGE LIONEL (COGÉRANT), M
KOFFI TANO BORIS MARC-ALISTAIR (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-01857 du 11/06/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°13084/GTCA/RC/2021 du 11/06/2021

